

# BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS LUMIÈRES DE NOËL

A retourner avant le vendredi 06/12/2024, par courriel  
à [enfance@beynes.fr](mailto:enfance@beynes.fr) ou à déposer à l'accueil de la Mairie.  
(Règlement disponible en téléchargement sur [www.beynes.fr](http://www.beynes.fr))

Je soussigné(e) :  
Adresse postale :  
Courriel :  
Téléphone(s) :

**Déclare avoir pris connaissance du règlement et souhaite participer au concours des maisons, balcons et commerces illuminés 2024 dans la catégorie :**

- Maison illuminée avec ou sans jardin / visible de nuit \*
- Fenêtres ou balcons illuminés / visibles de nuit \*
- Le prix du commerce illuminé et ou vitrine illuminée / visible(s) de nuit \*

*\* cochez une seule case, celle la mieux appropriée à votre décor*

- J'autorise que ma maison ou mon commerce soit pris en photo et exposé au sein d'un diaporama de présentation ou reportage sur le concours.
- J'autorise la diffusion de mon adresse postale afin que les habitants puissent découvrir mes illuminations de Noël.

Le jury passera sur RDV entre le lundi 9 et le vendredi 13/12/24, en soirée.

Beynes, le

Signature

